



Procès-verbal n°11 de l'assemblée du Conseil général de Fey du mardi 3 juin 2025

Le président M. Jean-Luc Noël ouvre la séance à 20h00. La parole est directement donnée à la secrétaire pour l'appel. 35 membres sont présents sur 56, soit une majorité de 18.

La secrétaire lit le procès-verbal de la séance du 3 décembre 2024. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

Trois personnes ont souhaité se faire assermenter, il s'agit de :

Véronique Millioud Cosentino,
Orlando Paulos,
Victor Solano Fiadeiro.

38 membres sont donc présents sur 59, soit une majorité de 20.

Le président passe à l'ordre du jour de cette séance.

1. Assermentation et élections statutaires

Il est procédé à l'assermentation du nouveau municipal, M. Paolo Mariani, élu tacitement le 20 mai 2025 et qui entre en fonction le 1^{er} juillet 2025.

Sont élu-e-s par acclamation, aux fonctions suivantes :

Vice-Présidence

Est élu Vice-Président : Didier Gentil

Présidence

Est élu Président : Jean-Luc Noël

Scrutateurs

Sont sortantes : Caroline Liberati et Sandrine Rudaz

Passent scrutateurs : Nathalie Rappaz Bébox et Matthias Saffore

Sont élues suppléantes : Caroline Liberati et Sandrine Rudaz



Commission de gestion

Est sortant : Cédric Haldimann

Passe rapporteuse : Sandrine Wagnière

Passe membre : Sébastien Bourgeois

Est élue suppléante : Lydia Curchod

Commission des finances

Est sortant : Hervé Gétain

Passe rapporteur : Sven Eggenberger

Passe membre : Oliver Bleiker

Est élu suppléant : Hervé Gétain

2. Préavis municipal N° 1 / 2025 – Comptes 2024

M. le syndic François Guignard présente le préavis de la municipalité, qui annonce un excédent de produits de CHF 4'302.-.

M. Cédric Haldimann, rapporteur pour la commission de gestion, donne lecture du rapport qui conclut à l'approbation des comptes 2024.

Le président ouvre la discussion.

Luc Jaunin demande ce qu'il en est de l'amortissement de l'emprunt SUVA. M. le syndic explique qu'il est prévu d'amortir en premier lieu les deux emprunts auprès de la banque Raiffeisen, car la SUVA a accordé un taux très favorable à condition que son prêt ne soit pas amorti.

Ariane Porchet demande ce qu'il en est de l'association Dystinctif qui souhaite louer le collège. M. le syndic explique qu'à ce jour la structure souhaitée par l'association ne peut pas encore se développer et qu'il garde contact avec celle-ci.

La parole n'étant plus demandée, le préavis n°1 / 2025 est soumis au vote et est adopté à une large majorité avec une abstention.

M. le syndic, au nom de la municipalité, relevant la bonne santé financière de la commune, demande la nomination d'une commission en charge d'entamer une réflexion sur l'avenir des bâtiments communaux au sens large, avec une délégation de la municipalité. Ensuite, les projets d'investissements qui en découlent seront présentés au Conseil général par la municipalité. M. le président invite les membres du Conseil intéressés à se manifester auprès du Bureau du Conseil en fin de séance.



3. Préavis municipal N° 2 / 2025 – Stratégie Régionale de Gestion des Zones d'Activités (SRGZA)

Mme la municipale Cécile Laurent présente le préavis de la municipalité et répond aux questions soulevées par l'assemblée sur le type d'activités concernées, la procédure de demande de densification et les conséquences potentielles sur la zone d'activité de Fey.

M. Matthias Saffore, rapporteur pour la commission ad'hoc en charge de l'examen du préavis, donne lecture du rapport qui conclut à l'acceptation des conclusions du préavis.

Le président ouvre la discussion.

La parole n'étant plus demandée, le préavis n°2 / 2025 est soumis au vote et est adopté à la majorité avec 11 abstentions.

4. Préavis municipal N° 3 / 2025 – Taux d'imposition 2026

M. le syndic François Guignard présente le préavis de la municipalité, qui annonce la reprise sans modification de l'arrêté précédent.

M. Oliver Bleiker, rapporteur pour la commission des finances, donne lecture du rapport qui conclut à l'acceptation des conclusions du préavis.

Le président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le préavis n°3 / 2025 est soumis au vote et est adopté à une large majorité avec une opposition.

5. Communications de la municipalité

M. le municipal Loïc Liberati informe de la réfection de la passerelle sur le Sauteruz entre Fey et Pailly. Il rappelle également le tout-ménage annonçant la campagne d'arrachage des plantes invasives en collaboration avec la Commune de Bercher. Il donne aussi les informations faisant suite à une analyse complète des vannes du réseau d'eau qui n'a relevé aucun problème.

M. le municipal Robin Boucard informe que la chaussée de la route d'Echallens sera refaite à partir du 10 juin durant une semaine environ.

Mme la municipale Cécile Laurent rappelle le message du Canton qui a communiqué un devoir d'annonce, fixé au 30 juin, pour les propriétaires disposant d'un chauffage électrique et chauffe-eau électrique.



6. Divers et propositions individuelles

Christian Annen demande la réfection du chemin des Plats et déplore le littering au Signal. M. le syndic informe que des travaux importants de reconstruction des chemins des Plats et du Micheron seront vraisemblablement au budget 2026.

Yves Jaunin demande s'il y a un projet de révision du plan de zones communal et de son règlement. M. le syndic explique qu'un tel projet prend jusqu'à 10 ans et que durant cette période les conditions d'application sont très floues, voire bloquantes. La municipalité est consciente que le règlement communal date et a choisi de ne pas le réviser tant que son application ne pose pas de problème.

Luc Jaunin s'interroge sur la manière de gérer la fauche aux entrées du village. M. le syndic répond aux questions soulevées.

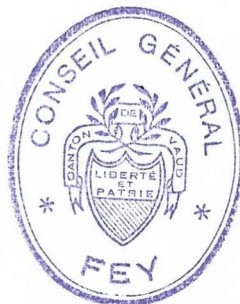
Olivier Jaunin interpelle la municipalité sur la gestion du stock de foin au pâturage ce printemps. M. le municipal Robin Boucard explique qu'il a été nécessaire d'en acheter cette année avant le début de l'estivage, étant donné qu'il n'y en avait plus en stock.

M. le syndic François Guignard rend hommage à la municipale sortante, Sabine Freymond.

Les prochaines séances du conseil auront lieu les mardis 9 septembre (facultative) et 2 décembre 2025.

La séance est levée à 22h10.

Le Président :
Jean-Luc Noël



La Secrétaire :
Céline Pesquet Saffore